

Abonnements

Canada.....\$1.00
Etats-Unis.....\$1.50

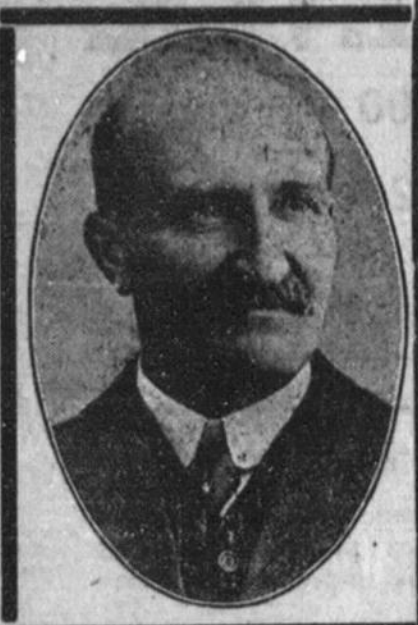
L'EVEIL

Annances
Première insertion, la ligne, .....15 c.
Insertions subséquentes, la ligne, .. 10c.
Direction & Administration
106 B. Rue Roi, Sorel.
Tel. Bell, 23. Boite Postale, 49

Publié par LA CIE GENERALE D'IMPRIMERIE DE SOREL

MERCI A FAIBLE, FORCE A SUPERBE

REDIGE EN COLLABORATION



ARTHUR E. PONTBRIAND
Industriel Sorelois est mort
le Jour de l'An à 7.45 p. m.

La mort vient de faire une nouvelle victime dans la personne de M. A. E. Pontbriand, de cette ville. Le défunt était l'un des hommes d'affaires les plus entreprenants de notre comté. Fondateur de la Compagnie Pontbriand, président de la Compagnie Electrique de Sorel, ancien commissaire d'écoles, échevin, directeur de plusieurs institutions financières et industrielles de Sorel et de l'étranger, M. Pontbriand comptait au nombre des financiers les plus importants. Grâce à son énergie et à son amour du travail, il s'était acquis une fortune considérable qu'il employait à faire le bien.

Animé d'un grand esprit de foi et de charité, le défunt était un bienfaiteur pour toutes nos institutions philanthropiques, Doué d'un caractère aimable et sympathique, il s'était fait un grand nombre d'amis qui regretteront vivement sa disparition.

M. Pontbriand est décédé à l'âge de 51 ans, à la suite d'une longue et cruelle maladie qu'il a supportée avec une résignation vraiment chrétienne. Il laisse pour déplorer sa perte, son épouse (née Marie-Louise Leblanc), deux filles: Mme Joseph Simard [Rose-Blanche], Melle Yolande, et quatre fils: MM. George Etienne, Philippe, Emile et Lucien et deux petits fils. Lui survivent aussi, un frère, M. Albert Pontbriand et deux sœurs: Mme J. B. T. Lafrenière, maîtresse de Sorel, et Mme M. A. Baril.

L'Eglise St-Pierre avait revêtu ses ornements de deuil les plus imposants et l'assistance était des plus nombreuses dont nous ayons eu connaissance.

Le cortège funèbre était précédé du chef de police et des constables, Emond, Grégoire, Gauthier, Daignais, St-Michel et Maclure.

L'Union St-Joseph et St-Michel était représentée par MM. H. Gaborry, J. R. Vallée, D. Aussant, Paul Landry, Eusèbe Lussier, Ed Clément et la bannière de l'Union.

La Congrégation des Hommes avait aussi sa bannière dans les rangs.

Puis venait un char de tributs floraux.

Le deuil était conduit par ses fils Geo Etienne, Philippe E. E. D. Emile et Lucien, son frère Albert Pontbriand, Jos Simard son gendre, A. Baril, et le maire J. B. T. Lafrenière, L. E. Dastous et B. A. Dugal de Sherbrooke, ses beaux frères.

Parmi les étrangers à notre ville, on a remarqué dans le cortège M. A. H. Vipond de Montréal, L'Hon. Jules Allard de St-François, H. Johnson de St-Hyacinthe, J. G. Ouimet de Montréal, V. E. Martel de Varennes, C. E. Arpin du Crédit Canadien, J. C. Petticlerc, du Fonds Patriotique de Montréal.

Dans le cortège on a remarqué MM. le Dr J Pontbriand, Dr H Pontbriand, P Bellefeuille, Hyacinthe Beauchemin, Geo Levesque, R Morasse, Ed Lizotte, Alph Mathieu, Alex Ethier, Alf Lussier, O Rondeau, Armand Magnan, P Cardin, Dr Ed H Provost, Armand Petticlerc, W Z Courchesne, J B Brousseau, Arthur Brousseau, A Guevremont, A Francoeur, Em Beauchemin, Frs Lefebvre, W Rondeau, U Beauchemin, Archie Beauchemin, E Beaubien, Philippe Chevrier, J Ant Villiard, A Langlois, J Roberge, A G Coursol, le shérif Larivière, M J A Giroux, L N Bonin, J A Chenevert, J Hurteau, Notaire Martel, Oscar Paradis, L S Robitaille, Geo E Beauchemin, Nap Gill, J H Wright, Stanley Lunan, Chs Thibault, W H Finlay, Nap Poirier, A L Currie, J A Chapdelaine, Amable Lussier, le Lieut. Paulet, J N A Leclaire, A Bouchard, J Robidoux, A Martin, A C Trempe, J Desjardins, Alp Lavallée, Omer Angers, O Lesieur, Aristide Cartier, J B Poirier, T O'Farrell, J B Bérard, J B Guevremont, C J C Wurtele, Wm Cournoyer, Alex Gauthier, Raph Chevrier, J Lord, J P Paul, juge Lacroix, Lucien Hardy, Joseph Parent, J E Robidoux, F X Hamelin, Dr O Rajotte, J T Roberge de Worcester, Nap Gendron, A P Vanasse, L Lacouture, Fred C Cadoret représentant L'EVEIL, et un grand nombre d'autres.

L'absoute fut faite par M. le Curé Cormier de St-Joseph et le service chanté par M. le Curé J C Bernard, assisté de MM. les abbés Bouvier et Goyette comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs du coin du drapeau étaient MM. A. A. Larocque, Président Cie Sincennes & McNaughton, J C Gagné, Gérant-Gén. La Prévoyance, J F Boulais, Agt Financier, Arthur Bruneau, Courcier, C O Paradis, Vice-Président La Cie Electrique et marchand, D Champagne du Dept. de la Marine, Geo. Magnan, Avocat et J F Moreault, gérant de la Banque Molson.

Les porteurs du corps: A. Chrétien, J Giard, Arthur Ferron, O Cournoyer, T Prud'homme et J Deschamps.

La Chorale St-Pierre, sous la direction du Rév. M. J H Béland a chanté la Messe de Péroisi.

C'est la première fois que cette messe est chantée à Sorel.

Les solistes étaient: MM. le docteur J W Robidoux, Notaire V A Bourgeois, Léon Matte, André Lauberte, H DeGrandpré, J Raoul Brousseau et Alfred Guevremont.

M. Alfred Baril et P Pélouquin ont chanté le 'Crucifix de Faure.'

L'orgue était tenu par Melle Lucienne Pitt.

La famille voudra bien accepter le L'EVEIL, au nom des citoyens de Sorel et des nombreuses connaissances du regretté défunt, l'expression des plus vives sympathies et croire que c'est avec tristesse que nous voyons cet homme utile et encore jeune disparaître des cercles financiers et sociaux de notre environnement.

Mardi, janvier 1917.

Extrait des délibérations de l'assemblée régulière de la Chambre de Commerce de Sorel, tenue ce deuxième jour de janvier 1917.

Résolu que: 'Les Membres de la Chambre de Commerce de Sorel sont profondément touchés par la perte qu'ils viennent de faire de leur éminent concitoyen Monsieur A. E. Pontbriand, ancien Président et Directeur de cette Chambre, et ils offrent à sa famille éprouvée leurs plus profondes sympathies.'

Copie des présentes devront être adressées à sa famille et aux journaux. Adopté.

Les Membres de la Chambre de Commerce par L. P. Tremblay Secrétaire-Trésorier.

Vraie copie des minutes de cette résolution dans les archives de cette Chambre.

Avez-vous essayé le nouveau parfum Djer Kiss? On en vend chez Walter Weillbrenner.

pathies.' Copie des présentes devront être adressées à sa famille et aux journaux.

Résolu que cette assemblée soit ajournée en signe de deuil, et unanimement adopté.

Les Membres de la Chambre de Commerce par L. P. Tremblay Secrétaire-Trésorier.

Vraie copie des minutes de cette résolution dans les archives de cette Chambre.

Le dernier numéro du PASSE TEMPS (568) contient DIX morceaux de musique dont voici les titres:

1 Les Yeux qui Brûlent, chanson nouvelle créée par Mlle Lucie Angers.

2 Souvenirs du Jeune Age, romance extraite du 'Pré aux Clercs.

3 Duo des Châtelaines, ariette extraite de la pièce.

4 Ton Doux Refrain, chanson d'enfant par Mme A. B. Lacerte.

5 Le Premier-Né, romance populaire à grand succès.

6 'Cora' Valse, nouveauté intéressante pour le piano.

7 Do do-ré-mi valse facile pour petites mains.

8 Les Souhaits de l'enfant, couplets de circonstance, inédits.

9 Tableau du jour de l'An chanson comique d'actualité.

10 Cruelle, mais Charmante, chanson d'amour, inédite.

Aussi 'l'Art du chant', d'après les meilleurs auteurs --17e leçon.

Un numéro, 5 sous; par la poste, 6 sous. Abonnement, un an, Canada \$1.50; Etats-Unis, \$2.00. Adresse: Le Passe-Temps, 16 Craig Est, Montréal.

Catalogue de primes envoyé gratuitement.

Le St-Denis

Les directeurs du nouveau Théâtre St-Denis font des efforts pour donner au public de tout le Canada voyageant à Montréal l'occasion de voir et d'entendre ce qu'il y a de mieux sur le continent américain en fait de musique, de vues animées et de productions intéressantes de toutes sortes.

Ce théâtre qui a coûté 3/4 de million, peut contenir 2600 personnes. Nous aurons le plaisir de parler encore de cette nouvelle place d'amusement national.

Condolances

Le 3 janvier 1917. Extrait des délibérations de l'assemblée régulière de la Chambre de Commerce de Sorel, tenue ce vingt-sixième jour de décembre 1916.

Résolu que: 'Les Membres de la Chambre de Commerce de Sorel ont appris avec peine la mort de M. Louis Lanctot, père de l'un des directeurs de notre Chambre de Commerce M. Adélaïde Lanctot avocat de cette ville, et ils désirent exprimer à M. Lanctot et à sa famille leurs plus profondes sympathies.'

Copie des présentes devront être adressées à sa famille et aux journaux. Adopté.

Les Membres de la Chambre de Commerce par L. P. Tremblay Secrétaire-Trésorier.

Vraie copie des minutes de cette résolution dans les archives de cette Chambre.

Avez-vous essayé le nouveau parfum Djer Kiss? On en vend chez Walter Weillbrenner.

Banquet des Citoyens le 18 Janvier

L'organisation du banquet offert à Sir Lomer Gouin le 18 Janvier courant promet d'être un événement mémorable pour notre cité.

On est assuré d'avoir 400 convives, et l'élite de Sorel et plusieurs ministres, députés et hommes éminents de la province de Québec.

Sir Lomer Gouin est un enfant de Sorel, et c'est à ce titre que nous le recevons. Il est entendu que cette réception n'a aucune tendance à la politique, tous devront avoir à cœur le succès de cette fête.

M. C. O. Paradis ex-maire et ami de Sir Lomer portera la santé de Sorel. Son Honneur le Maire J. B. T. Lafrenière proposera la santé de Sir Lomer Gouin.

Le prix du billet est de \$3.00; si quelqu'un était publié, prière de s'adresser au secrétaire M. L. P. Tremblay pour toute information.

Science variée

Vieux papiers et déchets

Le gaspillage de toute nature est un mal mais quand il devient un fardeau pour les ressources naturelles du pays, c'est une véritable calamité.

Les Etats-Unis manquent aujourd'hui de matériaux de fabrication de papier, y compris les papiers déchets. Pour combler ce déficit, ce pays importe une grande quantité des ressources du Canada.

Un des grands fabricants de papier canadien a déclaré que cette importation qui s'accroît toujours créera bientôt aussi un déficit au Canada.

On détruit surtout inutilement les vieux journaux, magazines, papier d'emballage, etc.

De tels matériaux sont utilisés dans la fabrication des papiers de qualité inférieure, tels les papiers à construction, les papiers gonflés, les papiers à couvertures, les cartons, etc. Trois manufactures canadiennes ne fabriquent actuellement que du papier provenant de papier déchets.

On gaspille inutilement au moins 500,000 livres de papier par semaine. On calcule que pour fabriquer une tonne de papier, il faut huit arbres de bois de pulpe d'une moyenne de neuf pouces à l'extrémité supérieure. Donc, par suite du gaspillage du papier déchet, et pour le remplacer, il faut abattre environ 2,000 arbres par semaine, ou plus de 100,000 par année au Canada.

DECISIONS JUDICIAIRES CONCERNANT LES JOURNAUX

1.---Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2.---Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur son abonnement, autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner en outre, le prix de l'abonnement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3.---Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal est publié, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4.---Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

Le plus grand assortiment de papier est certainement chez Walter Weillbrenner.

THE DOMINION FOUNDRY SUPPLY CO., LIMITED.

Tout ce qu'il faut pour votre Fonderie. Montréal, Qué. et Toronto, Ont.

Dr W. O. PICHETTE CHIRURGIEN-DENTISTE

136 rue Augusta, - - SOREL

TELEPHONE No 136

INCORPORÉE 1855

LA BANQUE MOLSONS

Capital et Réserve - - \$8,800,000 96 SUCCURSALES EN CANADA

Faits des Affaires de Banques en général.

LETTRES DE CRÉDITS CIRCULAIRES - - Émis
CHÈQUES POUR LES VOYAGEURS - - Émis
MANDATS DE BANQUES - - Émis

DÉPARTEMENTS D'ÉPARGNES existant dans toutes les succursales.

INTÉRÊTS LES PLUS ÉLEVÉS ALLOUÉS Succursales à Pierreville, St-Ons et Sorel.

J. FERD. MOREAULT GERANT SUCCURSALE DE SOREL

MAISON DEPARTEMENTALE

C. O. PARADIS

AUTOMNE ET HIVER 1916

Nous invitons le public à venir visiter nos magasins pour leurs achats d'Automne et d'Hiver 1916.

Chacun de nos Départements est en mesure de répondre à votre demande. Les COSTUMES et MANTEAUX sont de toute beauté et nous en avons un choix surprenant.

MODES ET MODISTE Pour satisfaire notre nombreuse clientèle nous avons au magasin, Modiste en Chapeaux, Modiste en Costumes et Robes.

TAILLEUR POUR HOMMES Nous avons le meilleur Tailleur de la Ville M. Edouard Lavallée.

HARDES FAITÉS Ce Département est au grand complet, nous portons les meilleurs agents du pays. Une visite est sollicitée.

CONCOURS ? Cette année encore nous donnerons gratis 12 CADEAUX. Ce concours commence avec le 1er Septembre et durera la balance de l'année.

LE PLUS GRAND MAGASIN DE LA VILLE.

C. O. Paradis

PHONE 143.

J. A. WRIGHT

BIJOUTIER

8 et 10 Rue Augusta Sorel

BIJOUTERIES, ARGENTERIES, PIPES, SACS A TABAC, ARTICLES DE TOILETTE ET PAPETERIE ET TOUTES SORTES D'ARTICLES DE FANTAISIE

A DES PRIX POPULAIRES

S. A. L. A.

A l'assemblée annuelle du Cercle S. A. L. A., on a fait l'élection des directeurs pour l'année 1917.

Ont été élus: Président, J. H. D. Dubeau; Sec.-Trésorier, J. E. Lemay; Administrateur, Aimé Desrochers.

Si vous voulez faire plaisir à votre mère ou à votre sœur au Jour de l'An, donnez-leur une parfumsuse ou une jolie bouteille de Lotion. Venez les voir chez Walter Weillbrenner.

Chez Walter Weillbrenner, vous trouverez le plus beau choix d'articles de toilette.

**MANIFESTE**

EN FAVEUR DU

**MONUMENT**

**LOUIS HEBERT**

Par l'Abbé Azarie Couillard Després.

CONFERENCE DONNEE A L'HOTEL DE VILLE DE QUEBEC, LE 24 MAI 1914.

SUR LE 31<sup>ème</sup> CENTENAIRE DE L'ARRIVEE DE LOUIS HEBERT A QUEBEC, 1617-1917.

(Suite)

**LOUIS HEBERT A QUEBEC**

Bien que fondée depuis neuf ans la colonie de M. de Champlain ne faisait aucun progrès. La compagnie chargée par le roi de la conduite des affaires recrutait des chasseurs, des pêcheurs, des trafiquants, mais point de vrais colons.

Le pays était aux mains de marchands cupides qui faisaient le commerce des fourrures. Les revenus qu'ils en tiraient les intéressaient bien plus que la fondation d'une colonie stable. Ni la prospérité du pays ni le salut des sauvages ne pouvaient les toucher. Leur cupidité étouffait tout autre sentiment.

M. de Champlain réclamait à grands cris des colons. Il sollicitait des bras vigoureux pour défricher les terres canadiennes, pour les labourer et les ensemer, il n'avait que faire de chasseurs, de commis et de coureurs de bois, envoyés ici pour les intérêts de la grande compagnie; il demandait donc des défricheurs. Mais la compagnie restait sourde à cette demande sous le spécieux prétexte que les défrichements éloigneraient le gibier, source de précieux revenus.

Cette compagnie imprévoyante ne songeait même pas à assurer le nécessaire à ses employés. Les provisions de bouche venaient de la mère-patrie et tout retard des vaisseaux pouvait être funeste. Pour trouver quelque moyen de subsistance les hommes du fort devaient alors chasser et pêcher. La perspective de mourir de faim dans les grands bois de l'Amérique jointe à la mauvaise volonté des trafiquants retardait la venue des colons.

Après neuf ans de démarches incessantes. M. de Champlain n'avait pu vaincre encore l'obstination des Associés. Il ne s'était pas épargné pourtant. Persuadé comme il l'était que la colonie avait besoin d'être indépendante de la France, qu'elle devait trouver ici même toutes les choses nécessaires à la vie, il voulait développer l'agriculture. Car c'est sur l'agriculture que se base la société, sans elle il n'y a pas de vie possible. M. de Champlain avait donc raison de réclamer des défricheurs et des laboureurs pour les belles terres canadiennes. Mais pouvait-il espérer que des familles consentiraient à quitter leur patrie pour venir sur les bords du Saint-Laurent et trouver avec une vie pleine de dangers et de périls, des hommes, des compatriotes, qui se feraient leurs tyrans et les décourageraient dans leur noble entreprise? Pourtant un chef de famille se présente en 1617, qui consentit à partager les risques d'une nouvelle fondation. Cet homme était Louis Hébert, notre apothicaire parisien. Il suivait de loin les commencements de la colonie de Québec, car la Nouvelle-France avait encore toutes ses affections. Lorsque M. de Champlain lui proposa de l'emmener, notre colon fut pris d'un nouvel enthousiasme.

Comment pouvait-il refuser de se rendre à la prière de son vieil ami qui venait d'obtenir de la compagnie des marchands la permission de conduire des colons en Canada? Cette compagnie semblait même y apporter quelque empressement. Elle consentit à faire un contrat des plus avantageux avec Louis Hébert. Voici quelles en furent les clauses:

Elle lui promit de l'entretenir avec sa famille durant les deux premières années de son séjour à Québec, de lui donner la somme de 1200 couronnes durant trois ans pour ses services d'apothicaire, avec, en outre, la permission de cultiver un terrain d'environ dix arpents.

Il n'en faut pas plus pour gagner Louis Hébert. Il saisit avec joie l'offre qu'on lui fait. Il vend sa maison à Paris et son jardin, se réserve quelques meubles, il abandonne son emploi, et, après avoir dit adieu à ses parents et à ses amis, il se dirige sur Honfleur où il doit s'embarquer avec sa femme Marie Rollet, ses deux filles et son plus jeune fils, Guillaume.

Là une amère déception l'attend. Les messieurs de la compagnie ne l'ont accepté que pour la forme, le roi les y avait forcés semble-t-il. Ils étaient revenus sur leur décision. De colons, de cultivateurs, ils n'en veulent pas. Ils craignent qu'avec les défrichements le gibier ne s'éloigne. Il leur faut donc tenir la Nouvelle-France en forêts inextricables! Ce mesquin calcul retardera ainsi la venue des colons.

Louis Hébert ne se laisse pas décourager. Il intercède de nouveau. Il fait appel à l'esprit de justice de ces hommes intéressés. Que lui reste-t-il maintenant! Il n'a plus un pouce de terre qui lui appartienne en France! Il a tout sacrifié pour suivre le fondateur de Québec. Ces supplications ne trouvent aucun écho dans le cœur des marchands égoïstes.

M. de Champlain joint ses démarches aux prières de son ami. Les marchands sont inflexibles et ils ne persistent pas moins à dire que si Hébert passe au Canada avec la détermination d'y faire des défrichements, il n'a plus qu'à abandonner son dessein.

Que faire alors? Plusieurs semaines se passent dans cette anxiété. Hébert devra donc retourner à ses pilons d'apothicaire car il rêve toujours de cultiver les terres de la Nouvelle-France?

Ces détails, Messieurs, sont tirés d'un document inédit qui a pour titre: **Au Roy**, c'est la plainte que Louis Hébert fit entendre à son souverain pour lui marquer les durs traitements dont il a été victime même sur la terre française.

Enfin les marchands consentent à le laisser passer au Canada, mais voyez les conditions qu'ils y mettent: Il lui faut faire un nouveau contrat; au lieu de 1200 couronnes

[A suivre]

**FERMES POUR LES VÉTÉRANS DE RETOUR DU FRONT**

Le Plan du C.P.R. en voie d'Exécution

Par l'intermédiaire de son département des Ressources Naturelles, le Pacifique Canadien donne aujourd'hui avis officiel des plans qu'il a conçus pour faciliter à la fin de la guerre, l'établissement sur ses terres de l'ouest canadien, des soldats qui auront pris du service actif avec les forces britanniques. Après avoir défini que parmi les problèmes les plus importants que devra envisager l'Empire dès la cessation des hostilités, sera celui du retour à la vie civile des millions de soldats qui auront pris part au conflit, la compagnie reconnaît que le service actif aura fait naître chez plusieurs de ces hommes, qui auparavant occupaient des emplois divers, le désir de travailler désormais à l'extérieur et que de ce nombre, beaucoup voudront obtenir du bénéfice et se livrer à l'agriculture. De toutes les parties de l'Empire britannique, l'ouest canadien leur offrira certainement le plus d'avantages et quoique sans aucun doute, le gouvernement fédéral soit actuellement à préparer un système de colonisation, qui en même temps qu'il augmentera notre production agricole, aidera à résoudre le problème du retour de nos soldats, le Pacifique Canadien, comme étant l'un des plus grands propriétaires fonciers du pays, comprend qu'il est de son devoir de faire aussi sa part pour faciliter la solution de cette importante question.

Seuls les soldats qui auront servi dans une unité canadienne ou anglaise, sur terre ou sur mer, qui seront mariés, seront sains de corps et auront au moins un peu d'expérience en agriculture, pourront obtenir du terrain du C.P.R. sans terrain préalable que la compagnie a élaboré. Les candidats devront se présenter devant un comité d'examinations avant de signer leur contrat d'achat.

La compagnie va mettre deux genres de fermes à la disposition des militaires: les fermes dites "améliorées" avec l'assistance du département de la colonisation et les fermes dites "préparées". Les dernières, dont on ne concède qu'un nombre limité, seront groupées en colonies dont les noms rappelleront à ceux qui les habiteront le souvenir de leurs exploits en Europe. Chacune d'elles sera prête à être occupée; la maison, les granges, les puits, les clôtures, tout sera terminé avant que le nouveau fermier se prenne officiellement possession; il y aura même quarante sacs de terre prête à être ensemencée et l'on fournira si nécessaire, le bétail, les grains et les machines agricoles. D'après le plan des fermes "améliorées", qui seront beaucoup plus nombreuses, le colon pourra choisir où il le voudra, une ferme qu'il lui faudra organiser lui-même, ou s'il ne le peut, avec l'assistance de la compagnie, qui lui aidera à construire sa maison, ses granges, ses clôtures, à acheter ses animaux et ses instruments d'agriculture. Dans le cas où les examinateurs du comité constateraient que le nouveau fermier ne peut suffire à sa subsistance ni à celle de sa famille pour la première année, on lui fournirait même, à titre de facilité d'intérêt, certaines sommes d'argent dont le total ne devra pas dépasser la moitié de la valeur des travaux exécutés pour l'amélioration de la ferme.

Il y aura dans chaque colonie de fermes "préparées", une ferme centrale, stable et dirigée par la compagnie et dont un surintendant aura la charge.

Cette ferme servira de modèle à celles des colons et ceux-ci pourront en outre bénéficier, sur les sujets qui les embarrasseront, de la sagesse et de l'expérience de l'ancien fermier. Il y aura encore sur cette ferme modèle les animaux de race pour la reproduction et les machines agricoles les plus dispendieuses que chacun pourra employer pour son propre usage moyennant une légère rétribution quotidienne. Les colons qui se seront établis sur les fermes "améliorées" auront aussi l'avantage de recevoir des inspecteurs et surintendants de la compagnie, les conseils et instructions qui leur seront nécessaires.

Les fermes ne devront être concédées qu'aux colons de bonne foi, c'est-à-dire qu'il sera strictement spécifié dans les contrats qu'il leur faudra occuper et développer leurs propriétés; afin de s'assurer que les fermiers remplissent bien cette condition; ceux-ci seront tenus d'en donner des preuves périodiquement. Le maximum de terrain vendu à un seul homme sera de 160 acres d'après le plan des fermes "préparées", (80 acres si le sol est irrigué) tandis que d'après le plan des fermes "améliorées", le colon pourra d'abord obtenir 320 acres, libre à lui plus tard de s'agrandir, s'il le juge à propos.

On a vu à ce que les termes de paiement soient aussi faciles que possible. Les fermes "améliorées" devront être payées dans les 20 ans qui suivront la date d'achat; le premier paiement pourra n'être effectué que deux ans après la signature du contrat. D'après le système des fermes "préparées", le colon occupera d'abord la propriété durant trois années à titre de locataire et ne sera tenu de payer de loyer qu'après trois ans, alors qu'il lui faudra verser pour chaque année, une somme équivalente à 6% du coût des améliorations permanentes qui auront été faites. Le colon pourra ensuite acheter sa ferme d'après le même contrat que pour l'autre plan, c'est-à-dire qu'il aura aussi vingt ans pour s'acquitter. Son premier paiement sera dû un an après la date d'achat. Ceux qui auront des fermes irriguées se seront pas obligés de payer l'usage de l'eau pendant les deux premières années. Le coût des améliorations permanentes et les sommes d'argent prêtées par la compagnie seront ajoutées au prix d'achat pour aussi être remboursées dans les vingt ans qui suivront. Le fermier pourra acheter son bétail, ses instruments aratoires ou ses grains, moyennant billets promissaires ou hypothèques.

En formant ce projet et en le mettant à exécution, la compagnie a eu en vue de s'acquitter d'une part de la reconnaissance qu'elle doit à ceux qui ont combattu pour la défense de nos droits et de notre liberté et qui désirent se livrer à la culture du sol après la guerre, mais quoique de ce fait, le plan soit philanthropique et tout à l'avantage de ces vétérans, surtout en ce qui concerne les termes de paiement et l'assistance matérielle et financière pendant les premières années d'occupation, la compagnie n'en a pas moins en vue le développement sage et la colonisation de ses terres et c'est son intention d'administrer ces fermes sur un pied d'affaires et de ne concéder celles-ci qu'à ceux qui ont véritablement l'intention de réussir dans leur nouvelle entreprise et qui possèdent les qualités fondamentales pour obtenir ce résultat.

TELEPHONE 76

**NE VENEZ PAS**

A

**SOREL**

SANS VISITER LE

**RESTAURANT CANADIEN**

HUITRES, CIGARES, TABACS, BONBONS.

EN GROS ET EN DETAIL.

**RUE ROI**

SUCC. A. A. LAROCHELLE Prop

**J. Raoul Collette**

**HABITS PARDESSUS**

**SUR MESURE \$16. à \$35.**

**VOYAGEZ GRATIS**

Encouragez les MEILLEURS marchands, qui vous donnent les MEILLEURES marchandises aux MEILLEURS prix et qui vous donnent en plus des coupons bons pour VOYAGER GRATIS par n'importe quel train, bateau ou tramway à Montréal.

Walter Weillbrenner, médecines patentées.  
Leclaire & Fils, charbon.  
Marché Central, J. Paul, prop., coin Roi et Charlotte.  
J. A. Taillon, barbier, cigares, cireur de bottes.  
Restaurant LaRoche, bonbons, cigares, tabacs, etc.  
C. T. Desjardins, Photographe.

TEL. 258

**EDOUARD GAUTHIER**

Ferblantier, Couvreur.

**Entrepreneur**

Systèmes de Chauffage de toutes sortes.

Couvertures en Tôle Galvanisée, Goudron, Etc.

15 Rue Prince - - Sorel

**Devoirs du Citoyen**

TROIS PENSÉES PAR SEMAINE.

Qu'est-ce qu'un homme riche? Combien faut-il d'argent pour être réputé riche?

Un jour on posait cette question au célèbre économiste français, Léon Say. Après une longue et savante dissertation sur cette importante question, il concluait que tout homme peut être riche, ou du moins être dans l'aisance et dans une tranquillité d'esprit et de finances, s'il sait limiter ses dépenses à ses revenus. Au contraire, disait-il, tout individu sera pauvre et ne ressentira les effets si ses dépenses surpassent ses revenus. Pour renforcer sa thèse il racontait qu'un jour, à la suite d'une débâcle financière, en France, un millionnaire se voyant ruiné, s'était suicidé. Pourtant, après inventaire des débris de sa fortune, on constata qu'il restait à sa famille au delà de "un million de francs," soit deux cent mille piastres; c'était encore une somme respectable, mais pas assez cependant pour soutenir le train de vie de ce millionnaire. Donc il était ruiné, il était pauvre.

Il y a environ quinze ans, à Montréal, encore à la suite d'une panique à la bourse, un homme très riche qui vivait dans la haute société et dépensait quarante mille dollars par année, se tira une balle dans la tête.

Après constatation de la balance de sa fortune il restait encore vingt mille piastres de revenus; il était ruiné à son point de vue.

Enfin, comme conclusion, un homme est riche avec mille dollars par année de salaire ou de revenus, s'il dépense huit ou neuf cents piastres et ainsi de suite. Soyez économes: basez vos dépenses sur vos revenus et vous serez heureux et riches.

Voici le temps où nous avons à renouveler une partie de notre conseil municipal. Nous passons souvent trop à la légère sur cette importante question. D'un autre côté nous entendons souvent des discussions et des discours à n'en plus finir sur des sujets des plus médiocres. Pourtant, nous devons prêter toute notre attention sur le choix des personnes qui doivent avoir entre leurs mains les destinées de nos affaires municipales et la gestion des fonds publics.

Nous avons tort de nous croiser les bras et de dire: Ah! bah! Que les autres arrangent cela, pour moi, je ne m'en mêle pas.

La conséquence est que le plus hardi, le plus pressé à se mettre sur les rangs décroche la timbale, et malheureusement, il n'est pas toujours le plus désirable ou le mieux qualifié à remplir cette importante fonction.

La valeur et l'importance d'un homme ne se mesurent pas par la quantité de ses piastres. Il y a des hommes sans fortune qui sont précieux et très utiles par leurs qualités morales; sans le savoir et sans y penser, ils rendent service à la société.

Une plume-fontaine ou un Razoir Auto-Strap, feront un joli cadeau pour votre père ou votre ami. Vous en trouverez un bel assortiment chez Walter Weillbrenner.

Tel: No. 111

**Henri Beucage**

Manufacturier et Entrepreneur Général.

Marchand de bois en gros et détail

Entreprises garanties.

95 Royale, Sorel.

Avez-vous essayé le nouveau parfum Djer Kiss? On en vend chez Walter Weillbrenner.

**E. LAVALLEE**

TAILLEUR

Gradué de New York, coupeur chez C. O. Paradis. Telephone Bell 25 Sorel P. Q.



**LISEZ L'ÉVEIL**

\$1.00 par année

\$1.25 par année avec le

**Sorel Illustré**

Imprimerie de L'ÉVEIL

Ouvrage de toutes sortes. N'allez plus à Montréal pour vos impressions spéciales.

Nous sommes outillés pour ce qu'il y a de mieux pour ouvrage sur papier, carton, toile, rubans, etc.

**PAMPHLETS**

Livrets

Livrets de Reçus

Entêtes de comptes et de lettres.

**ENVELOPPES**

grandes et petites

Enveloppes pour fromageries et beurrieres.

**PLACARDS POUR COURSES**



Théâtre

Annonces Commerciales



**CIRCULAIRES pour Baseball**

Hockey

Courses.

Sports de toutes sortes.

Cédules de Sport

Lettres Funéraires



Cartes mortuaires

avec ou sans Portraits

Cartes de Visite.

Lettres de faire part.

**Traduction en Français de**

Circulaires, Lettres ou documents quelconques écrits en

Anglais

Italien

Allemand

Espagnol

Lorsqu'il s'agit d'imprimerie pensez à

**L'ÉVEIL SOREL**

TEL. 23

B. P. 49



**Tribunal des "Ou dit"**

Un ami m'a signalé l'article paru dans L'EVEIL sous ce titre et sous le pseudonyme "Je Marche."  
Jamais journal ne publia d'écrit plus propre à nous faire saisir et abhorrer le vilain défaut des Canadiens-français : l'envie. Oui, l'envie, que l'écriture appelle la "carie des os," comme pour signifier qu'elle va jusqu'à détruire l'entité même de l'homme et faire tout simplement régner une méchante brute sous l'enveloppe qui avait d'abord servi à recouvrir un être humain.

Ce vice, nous l'avons pour ainsi dire dans le sang, c'est notre défaut dominant, il nous caractérise, et empoisonne notre vie nationale ; tant que nous ne l'aurons pas chassé par un drastique quelconque, nous aurons travaillé en vain à l'édification de notre avenir, les uns après les autres, ceux de nos gens qui auraient pu nous être utiles se dégoûteront de nous et de notre cause, nos problèmes les moins difficiles se compliqueront, les plus compliqués deviendront insolubles.

Trop petits hommes dans un trop vaste pays, ennemis jurés, ennemis mortels de nos propres intérêts, que dis-je ! de notre propre sang, nous nous serons précipités, de nous-mêmes, dans les ténèbres extérieures, où il n'y aura plus désormais pour nous que d'inutiles pleurs et grincements de dents.

Si, au moins, nous savions tourner notre envie contre les influences hostiles venant de l'extérieur, au lieu de la diriger contre nous-mêmes comme un boomerang !

Mais non, nous n'en réservons le venin qu'aux nôtres seuls, et à force de la cultiver entre nous d'une façon intensive, nous l'avons montée jusqu'à son paroxysme, jusqu'au diapason d'une haine mutuelle sourde, hypocrite, sournoise, constante, gratuite et féroce. Tout nous est prétexte à mésestimer nos gens, à les dévorer à belles dents, à les empêcher de vivre, à les massacrer s'ils ont réussi à survivre aux premiers coups que nous leur avons assésés, tandis qu'il suffit au premier venu de n'être pas Canadien-français pour réunir, à nos yeux, toutes les qualités et tous les mérites, pour s'attirer notre sympathie et notre clientèle, pour avoir droit de posséder à lui seul tout le pays... et notre admiration par-dessus le marché !

Pourquoi cela ? Au nom du ciel, pourquoi ?

Et c'est nous, c'est bien nous qui avons pris pour devise "l'Union fait la force" ? C'est nous, qui avons collé cela sur le morceau d'étoffe que nous appelons "notre drapeau" ?

C'est incroyable !... Et pourtant, ce n'est que trop vrai !

Ce qui n'est pas moins vrai, c'est qu'une maison divisée contre elle-même est destinée à périr. Or, notre histoire de chaque jour est là pour le prouver, comme élément de ruine rien ne saurait égaler l'envie et son triste cortège : jalousie, haine, lâcheté, bassesse, trahison, sale intrigue, médisance, calomnie, hypocrisie, etc.

Nous avons déclaré la guerre à l'alcool ! Il n'y a certes pas à méconnaître les ravages qu'il a faits dans nos rangs. Cependant, qu'est-ce que cela, comparé au mal que nous nous sommes causé par l'envie et la jalousie ? Pourra-t-on jamais calculer, pourra-t-on seulement s'imaginer l'énormité du dommage résultant chaque jour à un peuple de ce que son effort collectif se trouve littéralement paralysé par l'envie qui fait de chacun de ses sujets un ennemi perpétuel de tous les autres ?

J'irai plus loin, je dirai que l'envie a contribué plus que tout autre facteur à alimenter l'alcoolisme chez nous. En effet, combien de jeunes gens ont dû commencer leur carrière par être victimes de leurs aînés jaloux et envieux ! Se voyant guettés, traqués, persécutés sans même savoir pourquoi, s'apercevant que les avenues du succès leur étaient fermées par l'injustice triomphante de l'envie, ils ont compris que toute aspira-

tion leur serait désormais inutile et, par suite, ils ont cédé peu à peu au chagrin, à l'aigreur, aux idées sombres, à l'abattement, à l'écœurement, à la désespérance et sont allés chercher dans l'alcool l'oubli de leurs trop cruelles déceptions.

On a cru devoir former une ligue anti-alcoolique ? A combien plus forte raison ne faudrait-il pas en organiser une contre l'envie ? Pourquoi l'auteur qui a si bien débuté, pourquoi le directeur de L'EVEIL qui l'a si bien accueilli ne se chargeraient-ils pas d'entreprendre cette tâche et de mener toute une campagne contre le fléau de l'envie et de la jalousie canadienne ? Ceux de nos nationaux qui ne sont pas encore battus du mal en question... j'en suis un, Dieu merci !... s'uniraient à eux de grand cœur pour travailler méthodiquement à l'extirper de partout où ils l'apercevraient, et l'œuvre, excellente s'il en fut, se trouverait bientôt couronnée de succès.

Pour moi, je m'inscris dès cette minute comme simple soldat dans l'armée que je propose de lever pour combattre, jusqu'à complète et finale victoire, le monstre de l'envie, oui le monstre à multiples têtes, l'horrible monstre, la sale bête, qui tourne sans cesse autour de nous, cherchant qui dévorer.

WILFRID LAROSE.  
Avocat de Verchères et Montréal.

Si vous voulez faire plaisir à votre mère ou à votre sœur au jour de l'An, donnez-leur une parfumeuse ou une jolie bouteille de Lotion. Venez les voir chez Walter Weillbrenner.

TELEPHONE BUREAU 17  
RÉSIDENCE 163

**VICTOR A. BOURGEOIS**  
NOTAIRE  
Bureau coin Roi & Charlotte  
**SOREL**

Tel : 113  
**Dr E. A. Laferrière**  
MEDECIN-CHIRURGIEN

Traite toutes les maladies en général  
Spécialité : Maladies des yeux, des oreilles et de la gorge.  
11 Rue Charlotte,  
Sorel, P. Q.

**GASTON TREMPÉ B. L. L.**  
NOTAIRE

Règlements de successions. Courtier d'assurance. Argent à prêter. Etc.  
69 RUE ROI, SOREL.  
TELEPHONE 58.  
922

Tel : 139 B. P. 96  
**J. B. Gagné fils**

Marchand de bois, charbon, foin et grains.  
GROS ET DÉTAIL  
Coin des rues Ramzay et Adélaïde,  
Sorel, P. Q.

**MON**  
Nouveau Magasin  
de Meubles est ouvert.

Tout est du dernier goût.

**L. P. CARDIN**  
RUE REINE  
PLACE DU MARCHÉ  
SOREL

**Dr Omer Rajotte D. D. S.**  
Chirurgien-Dentiste  
Rue Georges SOREL

Audessus du magasin de  
J. RAOUL COLLETTE Tel. 263

**Sheppard & Fils**  
BOIS DE TOUTES SORTES  
MOULIN-A-SCIE  
SOREL QUÉ.



TELEPHONE 387 BOITE POSTALE 155

**A. LANGLOIS**

CHAUSSURES DE TOUTES SORTES

Pour tout le monde et de tous prix.

Le magasin de la satisfaction.

Rue du Roi Sorel.

Bureau et Fonderie Téléphone No. 120  
RÉSIDENCE DU GÉRANT Téléphone No. 109  
Tiroir Postal No. 169  
DR A. R. LA ROCHELLE Sec.-Trésorier  
DR. F. X. P. GOYETTE Président  
F. HURTUBISE Dir.-Gérant

**LA COMPAGNIE DES GRILLES BREVETÉES LIMITÉE**  
FONDEUR

CUIVRE, BRONZE, FONTE GRISE ET AUTRES MÉTAUX

SPECIALITÉ

DEMI-ACIER-GRILLES PATENTÉES,

Modèle et nouveau Modèle

LA PLUS HAUTE QUALITÉ. PROMPTES LIVRAISONS.  
CAPACITÉ : 10 TONNES PAR JOUR.

Bureau et Fonderie 89 Rue Roi - - Sorel, P. Q.

Tel. Bell No. 198 Boîte Postale 254

**F. D. CORON**

Ferblantier, Plombier, Couvreur

35, Rue Georges - - Sorel

Poser d'Appareils de Chauffage à Eau Chaud, à Vapeur, à Air Chaud. Poêles de Cuisine, Fournaises de Passage, Appareils à Gaz, Cloches Electriques.  
Et tous autres ouvrages de ce genre

SPECIAL :  
Pierre pour filtres à eau

**CORSET SPIRELLA**

Le "CORSET SPIRELLA est baleiné avec la baleine indestructible SPIRELLA.



Cette baleine est la plus pliable et garantie de ne pas se briser ou rouiller.

Plus de 3,000,000 de dames portant des SPIRELLA sont satisfaites et témoignent de l'aise, du confort et de la perfection du style (produit par le CORSET SPIRELLA.)

Plusieurs dessins exclusifs desquels vous pouvez choisir le modèle convenable.

Comme corsetière du SPIRELLA, résidente dans ce territoire, mon expérience est à votre service sans obligations.

Aux appointements par lettre, carte postale ou téléphone, une attention immédiate sera donnée.

MELLE R. E. DUHAMEL

101 RUE ROYALE - - SOREL



**LE STUDIO DESJARDINS**

LA PHOTOGRAPHIE DANS TOUTES SES BRANCHES.

CAMERAS, KODAKS ET ACCESSOIRES.

Rue Roi-Sorel. En face du Carré Royal.

**O. MONGRAIN**  
SELLIER

Harnais, couvertes à chevaux, robes de voitures d'hiver et d'été. Valises, sacs de voyage et articles en cuir.

Spécialité ; Réparations de Harnais.

Bien outillé et ayant beaucoup d'expérience, je suis prêt à satisfaire le public le plus exigeant.

Il est aussi agent pour la vente des voitures de la fameuse carrosserie HENEY, de Montréal.

Il aura toujours à vendre des voitures de toutes sortes.

33 Rue Augusta, voisin Théâtre Gaïeté, Sorel

Téléphone No. 311

**BANQUE D'HOCHELAGA**

Capital payé et fonds de réserve \$7,700,000.00

Les DAMES sont spécialement invitées à venir visiter notre nouveau Département d'Épargne, spécialement aménagé pour elles.

Nous vendons à ce Département, des MANDATS payables dans tous les pays du monde, à memes prix que les Cies d'Express et le Bureau de Poste.

L'intérêt sur toute somme au Département d'Épargne est payé au plus haut taux des Banques.

Succursale de Sorel M. J. A. Giroux gérant.

**LA VUE C'EST LA VIE**

NE LA NÉGLIGEZ PAS

Les examens faits à notre bureau sont scientifiques. Nous tenons toutes les sortes de verres et montures de lunettes et de lorgnons.

Montres, Chaînes, Bagues à Diamants, Joncs de Mariage, Argenteries, Verre taillé Réparations d'Orfèvrerie de toutes sortes, Bijouteries, etc

**A. MATHIEU**

Opticien Spécialiste.

**TOUT EN NEUF**  
**Club St-Charles**

128 RUE AUGUSTA, SOREL

PETITES QUILLES. GROSSES QUILLES,

TABLES DE POOL. CIGARES, TABACS,

LIQUEURS DOUCES.

CHARLES THIBAUT, Prop.

**GEO. M. BADEAU**

BIJOUTIER

Montres, Bagues, Joncs, Chaînes, Bracelets, etc. Pipes et Articles de fumeurs.

Rue Augusta, Sorel.

**Belles Etrennes**

Aux Soldats en France et à vos parents et amis des Etats-Unis.

**Un Sorel Illustré**

PRIX 50 CENTS.

EN VENTE CHEZ G. Hardy, Restaurant LaRochelle, Aristide Guèvremont Epicier, Alphonse Casaubon, Epicier Albert Morency et à ce bureau.

**EMPOÏS CHINOIS**  
16 Onces 10 Cents

Donne aux blouses et à la lingerie un fini qui peut certes rivaliser avec le travail des meilleures buanderies à la main.  
L'Empoïs Chinois est tout spécialement préparé pour les usages domestiques. Il contient des matériaux de choix, soigneusement composés par des chimistes experts.  
L'Empoïs Chinois empêche le fer à repasser de coller, et ajoute une odeur délicate qui donne au linge une apparence de propreté excessive.  
En vente partout chez tous les principaux épiciers.  
Rappelez-vous le nom "Empoïs Chinois." Rappelez-vous le paquet, que nous reproduisons ici.  
OCEAN MILLS, Montréal.  
Ecrivez pour faire venir la brochure gratuite intitulée "Suggestions pour les Lavages Faits à la Maison." Elle contient une foule d'idées pratiques.

**Honneur au mérite !**

Les temps sont fort critiques : les heures que nous vivons avec la manifestation de courage, d'énergie, d'héroïsme même qu'elles exigent des peuples ont permis à la race canadienne-française de se rendre compte de sa valeur physique comme de sa force morale.

L'année 1916 vient de finir : obéissant elle aussi à l'ordre implacable du temps, elle est est passée dans le domaine des morts.

Elle aura cependant été le témoin d'événements si grands et si marquants qu'elle devra occuper une place des plus importantes dans les fastes de l'histoire du monde entier. Pour ce qui nous concerne plus particulièrement, nous, Canadiens-Français, elle aura permis à nombre de nos compatriotes généreux et braves d'aller sur les champs de batailles de l'Europe manifester et faire resplendir aux yeux des vieilles nations qui ont la conviction de lutter pour la grande cause de la civilisation, de la liberté, de l'humanité, la vitalité chevaleresque de notre race. Aussi, est-ce avec enthousiasme que le plus humble citoyen de la province de Québec, répondant au sentiment patriotique qui lui monte au cœur est prêt à s'écrier : Honneur à nos braves !

L'année 1916 aura aussi permis au Canadien-Français de dévoiler dans toute sa beauté le caractère de son âme nationale ; âme d'une nation entièrement catholique, âme d'une nation française par le culte du souvenir des ayeux qui lui tient au cœur, âme loyale à son roi par le sentiment de l'honneur qui préside et régie le tribunal de sa conscience. C'est en 1916, en effet, que ce seront déroulés et accomplis des faits qui devront plus tard constituer les plus belles pages peut-être, certainement du moins, les pages qui compteront parmi les plus émouvantes du Canada-Français. L'année 1916 racontera aux générations futures les luttes courageuses, fermes, chevaleresques de nos frères d'Ontario pour l'existence et la subsistance de leur idiome, la belle langue ou plutôt comme on l'a un peu partout heureusement proclamé Sa Majesté la langue française.

Comme corollaire, car qui s'attaque à la langue d'un peuple doit inévitablement menacer de saper à sa base la religion même de ce peuple, l'année 1916 aura aussi permis à nos frères d'origine française d'Ontario de proclamer hautement avec toute la force de leur conviction de catholiques romains, la vénération et l'amour qu'ils ont au cœur pour cette religion du Christ, qui, comme une mère toujours dévouée et vigilante a veillé sur le berceau de leur race. Quel est le Canadien-Français de la province de Québec qui à ces braves chevaliers du Christ et de la Patrie refusera de clamer : Honneur à nos frères ! Honneur au mérite ! S'il se trouvait dans le Québec un assez grand nombre de nationaux qui refuseraient ce cri de l'âme à l'honneur de nos frères de l'Ontario, il faudrait dans l'histoire future du Canada-Français caractériser d'hypocrites les mouvements populaires ayant eu pour unique but d'encourager ces fiers tenants de la religion et de la race dans leur héroïque résistance, aussi d'hypocrites et de mensongers ces mille sentiments de sympathie à leur adresse.

Devons-nous nous demander si 1916 aura fait époque dans l'histoire de notre ville, Sorel ?

lois ? Dans les faits ci-haut mentionnés, Sorel, comme toutes les villes patriotes du Québec a fait sa part. Mais il est un fait, il me semble que l'écrivain qui composera : "Sorel en 1916," ne devra pas consigner dans le dernier alinéa du dernier paragraphe, du dernier chapitre de son livre, et ce fait le voici :

Sorel, qui, pendant tant d'années a subi le sarcasme des citoyens étrangers, Sorel qui pendant tant d'années a vu sa réputation si dépréciée un peu partout à cause de l'alcool, Sorel a, en 1916, année de grâce, voté presque à l'unanimité la prohibition.

Le fait est éclatant au point qu'un des grands quotidiens de la métropole canadienne le place au nombre des événements importants du monde entier accomplis en 1916, et tout le monde sait qu'en 1916, il n'y a pas pourtant pas eu disette d'événements importants. Honneur au mérite !

L'année commencée sous d'heureux auspices ne pouvait que se terminer heureusement. C'est ainsi qu'avant de clore 1916 nous avons eu le magnifique spectacle de voir nos autorités publiques répondre enfin au désir de la masse des citoyens de notre ville, manifesté un jour d'une façon non équivoque, et faire une descente décente dans certains antres où régnait encore l'ombre errante de Bacchus. Honneur au mérite !

L'année 1917 commence. Que sera-t-elle pour l'Europe, pour le Canada Français, pour notre ville ? Les secrets de Dieu sont impénétrables, mais le bonheur des peuples comme des cités dépend en majeure partie toujours de l'empressement des races comme des citoyens à répondre à la voix de leur conscience lorsque se pose devant elle un grand problème où s'agitent des questions concernant le droit, le devoir et la morale publique.

JE MARCHE.

**Bénédictio d'une statue**

La chapelle privée de la famille Cardin, au Palais de Justice de Sorel a été témoin d'une intime et imposante cérémonie, mercredi après-midi.

Le R. P. Victor Cardin, C. S. V. a béni une statue de St-Viateur don généreux de Melle Angèle Bergeron.

M. Pierre Cardin, geolier et sa famille étaient présents ainsi que MM. Emile Casault, P. Victor Sylvestre, Joseph Sylvestre et Gérard Sylvestre de l'île du Pads, Ubald DeGrandpré de Salem, André Laliberté, J. Raoul Brousseau, Omer Angers, J. Emile Rajotte, H. Lussignan et plusieurs autres.

Durant la bénédiction, sous la direction de M. Henri DeGrandpré, un chœur improvisé chanta les cantiques et les soli furent faits par MM. André Laliberté et J. Raoul Brousseau.

M. Fred C. Cadoret de L'ÉVEIL accompagnait le chant. Après la courte cérémonie, le R. P. Cardin dit, en quelques paroles bien choisies, la vie de St-Viateur, et se dit heureux de bénir la première statue de ce jeune saint, patron de l'ordre de St-Viateur qui fait tant de bien dans le monde de l'éducation de nos jeunes gens,

**Patinoire Sorel Amateur**

Grande Mascarade à la patinoire Sorel Amateur, rue Sophie, mardi, le 9 courant. En cas de mauvais temps, elle aura lieu le 11, (jeudi).

Plusieurs beaux prix seront donnés.

**Samedi pas de Hockey.**  
Patinage libre pour tous.  
Admission 10 Cts.  
Tous sont bienvenus.

**NOTES LOCALES**

M. et Madame Alm. Pagé et Madame Pichette de Montréal étaient en visite chez MM. Alfred Labossière et Napoléon Lussier à l'occasion des fêtes du Jour de l'An.

M. et Madame Georges Daher de Berthierville étaient en visite chez M. Chs Clément lundi et mardi.

Parmi les Sorelois reveus du front, ont passé le Jour de l'An à Sorel : le Major Leo R. Lafèche, Geo. Françoise, Emile Robidoux et autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

M. Théophile Mathieu, frère de M. J. Alph. Mathieu, opticien est venu passer le Jour de l'An à Sorel.

M. Archie Beauchemin vient d'être nommé lieutenant et sera en charge du recrutement pour le district de Sorel.

Les détails de l'organisation seront donnés plus tard.

MM. Robert Fagnan, Edouard Laférière, Joseph Ethier et J. H. Falardeau sont en vacances à Sorel.

Messieurs Roch Aubin, Camille et Paul Cournoyer, Raoul Pélouquin, Joseph Valois, Pierre et Joseph LaRochelle, Raoul Laprade, Aldée Rajotte, Ovide Lavallée, Jean-Baptiste Chalifoux, Lucien LaRochelle, Olivier Deguise, Samuel Letendre, Edouard Pélouquin, Edouard Léon Paul Hus, Raphaël Pélouquin, tous élèves du Séminaire de St-Hyacinthe sont revenus pour passer quelques jours au foyer paternel : Ils retourneront lundi le 8.

Une plume-fontaine ou un Razoir Auto-Strap, feront un joli cadeau pour votre père ou votre ami. Vous en trouverez un bel assortiment chez Walter Weillbrenner.

Le Lt. A. F. Smith nous a envoyé une belle carte venant de France. L'illustration représente un soldat Français qui s'écrie : "Nous les aurons."

Au Jour de l'An, les membres de l'Adoration Nocturne ont eu une messe de Minuit. A 11.30 il y eut un cantique pour l'exposition du T. S. Sacrement et après l'office à minuit, la messe commença.

Le chœur de chant de la Congrégation sous la direction du Prof. Nap. Lamoureux était nombreux et puissant.

Plusieurs cantiques de Noël furent chantés. Les solistes étaient MM. Léon Matte, Arsène Beaudreault, Dr A. Chartier, Arthur Boucher, J. Grimard.

L'orgue était tenu par M. Fred. C. Cadoret.

Melle Hermina Salvas a accompagné la messe de Roseweg à Notre-Dame de Sorel à la messe de Minuit de Noël.

Les officiers et soldats du 22e revenus du front, nous ont envoyé une magnifique carte à l'occasion du nouvel an. Nous les remercions cordialement et leur souhaitons ainsi qu'à leurs compagnons d'armes présentement à la guerre, nos meilleurs souhaits pour un prompt retour et la fin de la terrible calamité.

**Magasin à Vendre**  
3 ETAGES  
12 AUGUSTA, SOREL  
S'adresser au Notaire J. W. Martel.

MAISONS A VENDRE...Plusieurs maisons neuves, genre cottage, à vendre, à conditions faciles. S'adresser à

J. N. ARSENEAULT  
121 rue Augusta, Sorel

L'ÉVEIL est publié à Sorel le jeudi de chaque semaine par la Cie Générale d'Imprimerie de Sorel, au No 1008, rue Roi.

**Décès**

En cette ville, le 3 janvier courant, est décédé M. J. M. Courchesne, à l'âge de 57 ans.

Le défunt était né à la Baie du Febvre et fut longtemps employé au Dépt. de la Marine.

Il laisse pour déplorer sa perte son épouse Madame Marie Courchesne (née Marie Beauchesne), et 5 garçons : Lucien, Robert, Antonio, Charles, Maurice. 2 filles ; Estelle, Rachel.

Les funérailles auront lieu à St-Pierre, vendredi, le 5, à 8 1/2 hrs a. m.

Parents et amis sont priés d'y assister.

L'INTÉRÊT PUBLIC de Sherbrooke est prié de reproduire.

**Payez votre abonnement**

**PROVINCE DE QUEBEC**  
MUNICIPALITÉ DU COMTÉ DE BERTHIER

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Théodore Gervais, Secrétaire-Trésorier du conseil municipal du comté de Berthier, que les terrains ci-après décrits, seront vendus par encan public au palais de justice de la Ville de Berthier, mercredi, le septième jour du mois de mars prochain, 1917, à dix heures de l'avant-midi, à défaut du paiement des taxes municipales scolaires dont ils sont affectés avec tous les frais encourus, à moins que le tout ne soit payé avant la vente.

Municipalité de la paroisse de Lavaltrie.

1 Comme appartenant à Edmond Boisjoli. Un terrain situé dans la dite paroisse, dans la concession de la rivière St-Jean, portant au cadastre officiel pour la dite paroisse le numéro cent soixante-huit (168).

Taxes scolaires..... \$7.15  
Taxes municipales... \$23.89  
Frais de perception.... .25

Total \$31.29

2 Comme appartenant à Edmond Boisjoli. Un terrain situé dans la dite paroisse, dans la concession St-Antoine, portant au cadastre officiel pour la dite paroisse le numéro deux cent quatre-vingt-quatre (284).

Taxes scolaires..... \$0.55  
Taxes municipales..... \$1.85

Total \$2.40

3 Comme appartenant à Adélaïde Quezel. Deux terrains situés dans la dite paroisse, dans la concession de la rivière St-Jean, portant au cadastre officiel pour la dite paroisse les numéros cent quatre-vingt-deux (182) et cent quatre-vingt-trois (183).

Taxes scolaires..... \$6.56  
Taxes municipales... \$22.95  
Frais de perception.... .50

Total \$30.01

4 Comme appartenant à Elzéar Langlois. Un terrain situé dans la municipalité de St-Zénon, portant le numéro vingt-neuf (99), dans le septième rang du canton Provost.

Taxes municipales... \$12.67  
Taxes scolaires..... 6.40

Total \$19.07

Donné à Berthierville, ce troisième jour du mois de janvier de l'année mil neuf cent dix-sept.

THÉODORE GERVAIS,  
Sec.-Trés. C. M. C. B.



**Donnez une paire de Patins à votre Fillette**

Et donnez-lui la meilleure : les LADIES AUTO. Ces sont les patins les plus légers, chics, rapides, gracieux et confortables que l'on a jamais faits.

Le patinage est un bon exercice.

ENTREZ VOIR NOS  
**PATINS AUTO**  
ANNUAIRE DE HOCKEY  
GRATIS

**Trempe & Frère**  
Sorel

ETABLIE EN 1891

**LECLAIRE & FILS**  
**CHARBON**

LES PRIX DU CHARBON A

QUEBEC	\$10.00	\$10.50	ET \$11.00	LA TONNE
MONTREAL	\$9.00	\$9.00	" \$9.75	" "
OTTAWA	\$10.00	\$10.50	" \$11.00	" "
HULL	\$10.00	\$10.50	" \$11.00	" "
NEW-YORK	\$9.75	\$10.00	jusqu'à \$12.00	" "
SOREL	\$8.75	Nous avons prévu la hausse et la rareté et nous protégeons nos clients contre la famine et les prix exorbitants. Avec chaque tonne de charbon vous avez une police d'assurance contre le froid dans votre logis et les désagréments d'une qualité inférieure.		

**Leclaire & Fils**

Prompt service. Pesanteur. Qualité.

**ECONOMISEZ**

25 p. c. de votre chaleur.

En installant un GENERATEUR comme la vignette ci-contre, je vous GARANTIS que vous aurez 25 p. c. plus de chaleur avec la même quantité de charbon.

J'installerai un GENERATEUR, selon la grosseur de votre fournaise, pour le prix suivant :

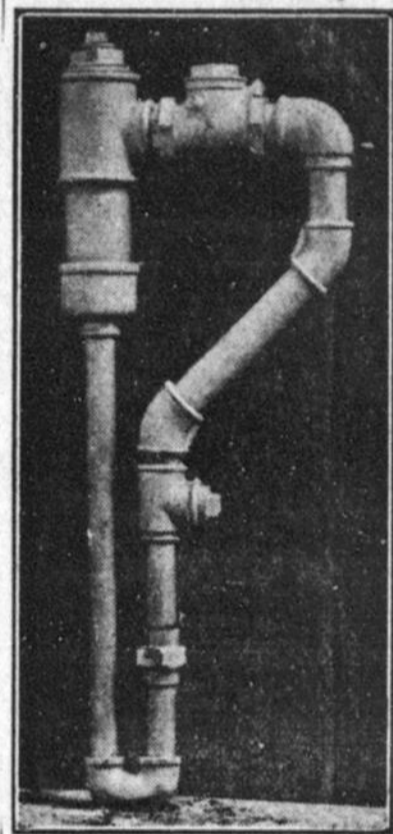
No. 1 \$15.00  
No. 2 \$20.00  
No. 3 \$30.00

**H. DALLAIRE**

PLOMBIER

26, RUE CHARLOTTE

SOREL



977

**J. SIMARD**  
Négociant des Automobiles  
**FORD**  
Pour le District de Richelieu.  
**\$495.00 F. O. B. FORD ONT.**

**Quebec Montreal & Southern Ry Co**  
**Horaire**

Corrigé le 24 Septembre 1916.

TRAINS EXPRESS, TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE,  
Départ de Sorel,  
à 10 h 06 m. A. M.  
à 6 h 10 m. A. M.  
à 3 h 45 m. P. M.  
à 7 h 35 m. A. M.  
à 4 h 30 m. P. M.  
à 6 h 57 m. P. M.  
Arrivant à Sorel,  
à 7 h 25 m. A. M.  
à 10 h 30 m. A. M.  
à 7 h 25 m. P. M.  
à 4 h 09 m. P. M.  
à 9 h 51 m. A. M.  
à 6 h 47 m. P. M.  
Départ de Sorel  
à 10 h 17 m. A. M.  
à 4 h 30 m. P. M.  
Arrivant à Sorel,  
à 10 h 02 m. A. M.  
à 4 h 15 m. P. M.  
Tel Bell No. 33

Pour Porterville, et les stations intermédiaires.  
Pour St-Hyacinthe et Ibterville Junction, et stations intermédiaires, en correspondance avec les trains du Grand-Tronc, l'Intercolonial, du C. P. R. et du Rutland ;  
Pour Montreal, directement via G. T. R., et St-Lambert et les stations intermédiaires, en correspondances avec les trains du G. V. R. et D. & H., pour Boston, New-York et Portland, etc.  
Pour Nicolet et les stations intermédiaires.  
Venant de Nicolet et les stations intermédiaires.  
Venant d'Ibterville Junction, St-Hyacinthe et les stations intermédiaires.  
Venant de Nicolet et les stations intermédiaires.  
Venant de Montreal, St-Lambert et les stations intermédiaires  
TRAINS EXPRESS DU DIMANCHE,  
Pour Nicolet et les stations intermédiaires.  
Pour Montreal et les stations intermédiaires.  
Venant de Montreal et les stations intermédiaires.  
Venant de Nicolet et les stations intermédiaires.  
N. J. FERGUSON, agent général des passagers,  
A. L. CURRIE, Surintendant à Sorel  
J. A. BREUX, agent à Sorel